



Les confédérations dont la CFDT

appellent les salariés à faire du 26 mai 2009 une journée de mobilisations décentralisées dans des modalités diverses en fonction des réalités locales et visant à la participation du plus grand nombre. Objectif : obtenir du gouvernement et du patronat de nouvelles mesures de soutien face à la crise.

A toutes fins utiles, un préavis de grève a été déposé par la fédération afin de couvrir les salariés au cas où ce mode d'action serait retenu dans certains territoires.

L'idée de la CFDT est que la journée ne soit pas trop coûteuse pour les salariés.

Le Sgen étranger propose des alternatives à la grève afin de se mobiliser localement pour exiger du gouvernement un plan de relance plus ambitieux. Nous insistons notamment sur le fait que le choix idéologique de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite requiert d'autres choix en période de crise : les services publics, en cette période difficile, ont vocation à prendre part à la lutte contre le chômage !

En cette journée d'action, nous devons, nous, adhérents du Sgen-CFDT de l'étranger manifester notre opposition à la suppression aveugle d'emplois alors que le réseau des établissements culturels n'est pas épargné.

La remontée des 6% dans le réseau AEFE (nouvelle contribution des établissements à la rentrée 2009) peut amener les établissements à ne pas remplacer les départs naturels, à licencier dans certains cas les personnels aux statuts les plus précaires. Pour le Sgen étranger, cette journée doit être conçue pour marquer votre opposition si des suppressions de postes sont envisagés dans votre établissement :

Action n°1 proposée : AG, pétition, courriers, audience... afin de porter la revendication d'actionner d'autres leviers (à déterminer localement) que la suppression d'emplois.

Les conséquences du décret de décembre 2007 sur le transfert des pensions civiles des détachés menacent le réseau et personnels, notamment les détachés administratifs des établissements culturels, les personnels détachés de la MICEL en Turquie, les détachés directs et les postes de détachés à l'AEFE, à la MLF.

Action n°2 proposée : courriers, pétition pour exiger que le budget soit abondé à hauteur de cette prise en charge. Pour porter cette revendication, écrire au Premier ministre Fillon : http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/premier_ministreecrire copie au ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner : Secretariat.MINISTRE@diplomatie.gouv.fr

AEFE

Le réseau est mis en difficulté car sous-financé. Pourtant, 20 millions ont été consacrés en 2007-2008 à financer la mesure de la gratuité (rebaptisée prise en charge) avec un coût estimé à 713 millions sur dix ans ! Ce qui est mis "ici" pourrait être mis ailleurs dans le réseau et permettre aux établissements un meilleur fonctionnement, permettre de renforcer le dispositif de bourses et répondre aux légitimes revendications salariales des personnels qui font indirectement les frais de cette mesure :

Action proposée : écrire au président de la République : <http://www.elysee.fr/ecrire/>, copie à Mme la Directrice de l'AEFE,

Direction.AEFE@diplomatie.gouv.fr

Le chantier sur la refonte des statuts des personnels détachés n'est toujours pas ouvert : notre organisation syndicale, à la suite de la commission Avenir de l'enseignement français à l'étranger et de la consultation dans les postes demande l'ouverture de négociations dans le cadre du dialogue social en vue d'un statut unique des fonctionnaires détachés avec prime de mobilité pour les personnels qui s'y soumettent. Une revendication portée de longue date ! De même, pour les recrutés locaux, le Sgen-CFDT pose l'exigence de contrats, de rémunération, d'emploi décents.

Action proposée : porter l'exigence d'un dialogue social et demander l'ouverture de vraies négociations en vue d'une réforme des statuts des personnels détachés ; poser l'exigence de contrats, de rémunération et d'emploi décent pour les recrutés locaux : audience locale, pétition, courrier à adresser à : Mme Directrice de l'AEFE,

Direction.AEFE@diplomatie.gouv.fr

Païement de l'avantage familial avec effet rétroactif depuis 2007. La directrice de l'AEFE souhaite régler ce problème qui n'en finit pas de ne pas aboutir (voir notre dernier bulletin) tout comme nous.

Action proposée : pour porter cette revendication, écrire au Premier ministre Fillon :

[http://www.premier-](http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/premier_ministreecrire)

[ministre.gouv.fr/acteurs/premier_ministreecrire](mailto:Direction.AEFE@diplomatie.gouv.fr) copie à Mme la Directrice de l'AEFE, Direction.AEFE@diplomatie.gouv.fr

Le Snés hdf appelle sur son site à la grève dans le réseau AEFE, surenchérissant sur l'appel à mobilisation de la FSU en reprenant son catalogue revendicatif AEFE (si légitime soit-il) qui ne mentionne pas même l'appel interprofessionnel et son objectif général. Pour le Sgen-CFDT, l'exigence des revendications de l'ensemble des confédérations doit être également portée dans le réseau !